

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 10 novembre 2025 à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
MM. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)
Jean Gagnon, conseiller (19 h)
Charles Rioux, conseiller (19 h)
Mme Guylaine Lussier, conseillère (19 h)
MM. Sylvain Leroux, conseiller (19 h)
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

LE MAIRE PREND LA PAROLE POUR ADRESSER QUELQUES MOTS AU NOUVEAU CONSEIL

Il félicite les nouveaux élus et les candidats sortants réélus. À la séance de décembre, il nous informera des dossiers qui leurs seront accordés. Présentation du nouveau conseil pour 4 ans.

2025-11-326

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que le retrait du sujet suivant est demandé :

- ✚ Règlement numéro 2024-429 modifiant le règlement numéro 2010-310 relatif au plan d'urbanisme afin d'intégrer le concept d'îlot de chaleur et autres éléments de concordance avec le schéma d'aménagement

Considérant que l'ajout du sujet suivant est demandé :

- ✚ Présentation du Règlement #2025-435 décrétant un programme d'accès à la propriété résidentielle et commerciale pour les années 2026-2027 et 2028

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES ET DU REGISTRE DES AVANTAGES DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL

La directrice générale et greffière-trésorière dépose la déclaration des intérêts pécuniaires de tous les membres du Conseil. Le registre des avantages reçus n'indique aucun avantage reçu.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2025

Rien à signaler.

2025-11-327

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2025

Considérant que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2025 dans les délais légaux;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1^{er} octobre 2025 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ADOPTION DES COMPTES
La résolution numéro 2025-11-328

Fournisseur	Description	Montant
AEBI Schmidt	Achat boîte camion #6	53 923.28 \$
AERZEN	Acompte achat soufflantes station d'épuration	9 626.86 \$
Asphalte RDA inc.	Asphalte réparation routes	203.51 \$
Bojak	Location d'équipement travaux rang 8	973.27 \$
Cégep Saint-Laurent	Formation déneigement et voirie	2 935.98 \$
Centre du Camion Gauthier	Inspection et réparation camions #1, #2 , #6 et formulaire ronde de sécurité service incendie	7 962.86 \$
Cdware Technologies	Système de localisation de véhicule	672.55 \$
Couture Timber Mart	Achat asphalte froide réparation	465.31 \$
Dépanneur Le Spot	Aide financière novembre 2025	1 000.00 \$
Drummond Parkour	Activité camp de jour	603.22 \$
Électro Alarme	Remplacement NVR et UPS défectueux au Pavillon pour les caméras	623.74 \$
Entreprises MMR Turcotte	Débroussaillage	19 959.66 \$
Entreprise MO	Creusage de fossés rang 9 et rang 6, Chemin du Mont-Gleason, Chemin du Hameau, réfection rang 8 et gravier 0 3/4 réparation routes	90 937.64 \$
Les Équipements JDR inc.	Réparation camion #2 et faucheuse	689.62 \$
Équipement Pro-Victo	Pièces scie à chaîne et tondeuse	50.52 \$
FQM	Crédit formation inspecteur en bâtiment	-385.17 \$
Gaudreau Environnement	Achat bac	202.23 \$
Gésarco inc.	Honoraires professionnels projet patinoire	14 371.88 \$
J. Marc Laroche, entrepreneur Électricien	Réparation fils accrochés sentier	965.79 \$
Kopers	Abonnement annuel accès aqueduc	137.97 \$
Machinerie Serge Lemay	Réparation gratte camion #1	1 473.25 \$
Maureen Martineau	Achat de livres	530.54 \$
Mission Impression	Publicité bulletin paroissiale	333.43 \$
Municipalité de Chesterville	Honoraires professionnels urbanisme	7 923.84 \$
La Nouvelle Union	Avis dépôt de rôle	503.55 \$
Protection incendie CFS	Mousse pour camion incendie, accessoires et cylindre de gaz pour détecteur 4 gaz	1 927.85 \$
Purolator	Frais de livraison signalisation	24.85 \$
Revalorisation TPOL inc.	Récupération pneus de tracteurs	689.85 \$
Robitaille Équipement	Lames pour déneigement	10 504.12 \$
Roger Grenier	Antigel fermeture toilettes parcs, huile pour scie à chaîne et matériels ajout casier SDG	557.69 \$
Sablière Rollère inc.	Sable à déglaçage	31 307.99 \$
La Sablière de Warwick	Achat petite pierre pour déneigement et location boîte pour asphalte	6 238.04 \$

Sel Frigon	Sel à déglaçage	15 817.92 \$
Serge Cyr	Évaluation mise à niveau et remplacement soufflantes	2 653.28 \$
Sidevic	Pièces pour réparer les ponts	151.67 \$
Simo Management	Inspections bornes fontaines	4 001.13 \$
SPAA	Don pour parrainage d'un chat (campagne de sociofinancement)	500.00 \$
Spectralite	Signalisation	693.24 \$
Terapro Agriculture	Modification chute John Deere	530.31 \$
Urb/inspec	Aide inspecteur en bâtiment	603.61 \$
Total		292 886.88 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu d'acquitter les comptes pour une somme globale de 292 886.88 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois d'août relatifs à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 199 877.50 \$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 7 novembre 2025.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

2025-11-329

Correction de la résolution numéro 2025-09-263 « Dérogation mineure : lot #5 499 040 : 200, rang 2 » remplacer le 11.71 mètres par 5.5 mètres

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu de corriger la résolution numéro 2025-09-263 « Dérogation mineure : lot #5 499 040 : 200, rang 2 », modifier la distance initialement prévue de 11.71 mètres par **5.5 mètres**.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-330

Dérogation mineure : Café Tingz SENC

Monsieur Sylvain Leroux, conseiller, se retire de la table des délibérations et mentionne que sa participation pourrait être perçu comme présentant un semblant de conflit d'intérêts en raison de ses relations avec les propriétaires de cet établissement.

Considérant que le lot visé est le lot 6 031 508 du Cadastre du Québec et qu'il est situé dans la zone M-3 du plan de zonage de la municipalité de Tingwick ;

Considérant que le lot est d'une superficie de 1 223 m²;

Considérant que le propriétaire désire construire une terrasse sur la rue St-Patrice avec une marge de recul avant de 5.5 mètres;

Considérant que le propriétaire désire construire une terrasse sur la rue St-Joseph avec une marge de recul avant de 2.19 mètres;

Considérant le *Règlement de zonage no 2010-311* mentionne que la marge de recul avant sur la rue St-Joseph doit être de 4.5 mètres;

Considérant le *Règlement de zonage no 2010-311* mentionne que la marge de recul avant sur la rue St-Patrice doit être de 5.5 mètres;

Considérant que les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent l'acceptation de la demande pour les motifs suivants :

1. La dérogation ne contrevient pas aux objectifs du plan d'urbanisme.
2. La dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins;
3. La dérogation n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité publique.
4. La dérogation ne porte pas atteinte à la qualité de l'environnement;
5. La dérogation ne porte pas atteinte au bien-être général.
6. La dérogation au règlement dans le secteur concerné est de caractère mineur.

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux, il est résolu d'accepter la présente dérogation selon les recommandations faites par le Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Monsieur Sylvain Leroux revient à la table des délibérations.

2025-11-331

Formation inspecteur en bâtiment et en environnement : PG Solutions : 841 \$

Il est proposé par la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'inspecteur en bâtiments et en environnement à participer à la formation PG Solutions au logiciel de permis *AccèsCité Territoire*, pour la somme de 841\$, plus taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-332

Nomination conseillers : Comité consultatif d'urbanisme : Madame Guylaine Lussier, conseillère et Monsieur Sylvain Hinse, conseiller

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu de nommer la conseillère Guylaine Lussier et le conseiller Sylvain Hinse, membres du Comité consultatif d'urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2025-11-333

Demande Moto Club Bois-Francs : circulation route du 3^e rang, 3^e rang et Chemin du Mont-Gleason

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise les traverses de routes, saison 2025-2026, à Moto-Club Bois-Francs inc. pour le droit de circuler sur la route du 3^e Rang, le 3^e Rang et le chemin du Mont-Gleason.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-334

Offre de service préventif sur station des eaux usées : Les Pompes R. Fontaine : 1 395 \$

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu d'accepter l'offre de service de l'entreprise Les Pompes R. Fontaine, pour le service préventif sur la station des eaux usées au montant de 1 395 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-335

Demande du Club de motoneige Alléghanish : autorisation traverses de

route saison 2025-2026

- 121 -

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise les traverses de routes saison 2025-2026 au Club de motoneige Alléghanish Bois-Francs, pour les traverses suivantes :

- chemin de l'Aqueduc
- chemin Craig
- rue Hôtel-de-Ville
- chemin de la Station (2 fois)
- rue Sainte-Marie

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-336

Demande de prix approvisionnement en diesel pour l'année 2026

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu de demander des soumissions pour l'approvisionnement en diesel pour l'année 2026 au prix de la rampe. La municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-337

Frais de cellulaire conducteurs camions de déneigement : 30 \$/mois

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu qu'un montant de 30 \$/mois soit remis aux ouvriers du déneigement pour l'utilisation de leur cellulaire pendant leur contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

ADMINISTRATION

2025-11-338

Demande de partenariat financier 2026 : Agri-Ressources La résolution numéro 2025-11-338

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu de verser la somme de 600 \$ à Agri-Ressources Arthabaska-Érable à titre de partenariat financier pour l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-339

Offre de service Simo : 3 ans : vérification de la précision de quatre (4) équipements de mesure de débit

Considérant que SIMO est expert de l'exploitation d'infrastructures de traitement d'eau potable;

Considérant l'offre de services professionnels quant à la vérification annuelle de la précision des équipements de mesure de débit d'eau potable et d'eau usée pour le réseau d'aqueduc et d'épuration de la municipalité;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de service professionnelle de SIMO, pour une période de 3 ans : 2025 pour la somme de 2 617 \$, 2026 pour la somme de 2837 \$ et pour 2027, la somme de 2 922 \$, dans la démarche de vérification de la précision de quatre (4) équipements de mesures de débit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Destination Carrefour : demande de participation à l'édition 2026 du Trio Étudiant Desjardins pour l'emploi
La résolution numéro 2025-11-340**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu que la Municipalité de Tingwick participe à l'édition 2026 du Trio Étudiant Desjardins pour l'emploi pour la somme de 1 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-341

Budget achat décorations de Noël (3 000 \$) et installation (300 \$)

Il est proposé par la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise un budget maximal de 3 000 \$ pour l'achat de décorations de Noël, ainsi qu'un montant additionnel de 300 \$ pour l'installation de celles-ci

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-342

Budget Noël des enfants : 2 800 \$

Considérant l'organisation de la Fête de Noël des enfants 2025 au Sentier les Pieds d'Or;

Considérant les diverses activités offertes lors de cette fête, tels cadeaux, contes de Noël, chocolat chaud et guimauves, musique autour du feu ainsi que la présence du vrai Père Noël;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'organisation de la Fête de Noël des enfants 2025, pour un budget n'excédant pas 2 800 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-343

Mandat équité salariale : FQM 30 heures (maximum 6 600 \$)

Considérant que la Municipalité de Tingwick est membre de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ;

Considérant que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique ;

Considérant que les tarifs horaires des techniciens et professionnels de ces services fixés pour l'année 2025 varient entre 110 \$ et 220 \$;

Considérant l'opportunité pour la municipalité de bénéficier de soutien en ressources humaines et relations de travail ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu que la Municipalité de Tingwick mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM afin qu'ils la conseillent et l'appuient, le cas échéant, en matière de ressources humaines et relation de travail et ce, pour une période de 30 heures allouées/maximum 6 600 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-344

Renouvellement cotisation FQM : 1 473.31\$

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise le renouvellement de la cotisation à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2026 au montant de 1 473.31 \$, taxes comprises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Invitation de l'Ordre des Filles d'Isabelle Cercle Notre-Dame de la Paix #1216 de l'État de Victoriaville : Fête des jubilaires 30 novembre 11h salle paroissiale : 30 \$/billet (2 billets)
La résolution numéro 2025-11-345

Considérant que l'Ordre des Filles d'Isabelle du Cercle Notre-Dame-de-la Paix #1216 de l'État de Victoriaville invite la Municipalité de Tingwick à participer à la Fête des jubilaires le 30 novembre 2025;

En conséquence, sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de participer à la Fête des jubilaires le 30 novembre, à compter de 11 heures à la salle paroissiale Chénier, par l'achat de deux billets au coût de 30 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-346

Facture #2025-053 impayée : bris Pavillon Armand-Rousseau du 22 mars 2025

Considérant que la facture #2025-053 a été émise pour la réparation de bris de patinoire au montant de 112.01 \$, malgré les avis de rappel transmis, ladite facture demeure toujours impayée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée le conseiller Charles Rioux, il est résolu de retenir les services d'une agence de recouvrement pour la facture #2025-053 émise et impayée au montant de 112.01 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-347

Facture #2025-100 impayée : RE/MAX Élite

Considérant que la facture #2025-100 a été émise pour la reproduction de document à la suite d'une demande d'accès à l'information au montant de 14.85 \$, malgré les avis de rappel transmis, ladite facture demeure toujours impayée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu de retenir les services d'une agence de recouvrement pour la facture #2025-100 émise et impayée au montant de 14.85 \$ à RE/MAX Élite.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-348

Autorisation Guignolée : Chevaliers de Colomb : 23 novembre 2025 coin Ste-Marie et St-Joseph

Considérant la tenue de l'activité de la Guignolée du 23 novembre 2025, organisée par les Chevaliers de Colomb - Conseil 6479 de Tingwick et de St-Rémi;

Considérant qu'afin d'assurer la sécurité de cette activité, les Chevaliers de Colomb demandent que le Service de sécurité incendie avec deux camions soient présents ainsi que le prêt de vestes de sécurité et de cônes orange;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la demande des Chevaliers de Colomb pour l'activité de la Guignolée qui aura lieu le 23 novembre 2025, au coin des rues St-Joseph et Ste-Marie ainsi qu'à l'entrée du chemin du Mont-Gleason et l'entrée du chemin des Trois-Lacs.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-349

Partenaires 12-18 : contribution 2026 : 4 607.90 \$

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu que la Municipalité de Tingwick contribue à la demande d'aide financière de Partenaires 12-18 pour l'année 2026, pour un montant de 4 607.90 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-350

Évaluation bâtiments municipaux assureur : Immovex

Considérant que la firme d'experts *Inmovex* offre des services professionnels en matière d'évaluation immobilière;

Considérant que l'évaluation des bâtiments municipaux doit être réalisée aux cinq (5) afin d'assurer ceux-ci à leur juste valeur;

En conséquence, sur proposition du conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick mandate la firme *Inmovex* pour procéder à l'évaluation des bâtiments municipaux en vue de leur assurer une couverture conforme à leur juste valeur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-351

Demande de prix ramonage de cheminées pour l'année 2026

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des prix pour le ramonage de cheminées pour l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-352

Fermeture du bureau administratif pour la période des Fêtes du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu que le bureau administratif soit fermé pour la période des Fêtes du 22 décembre 2025 au 2 janvier 2026 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-353

Archives Bois-Francs : gestion des documents et archives 2026

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu que la municipalité retienne les services d'Archives Bois-Francs pour sa gestion de documents et de ses archives pour l'année 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-354

Embauche de M. Martin Lambert, responsable de l'entretien de la patinoire

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu d'embaucher M. Martin Lambert, responsable de l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-355

Approbation séances pour l'année 2026

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2026. Ces séances se tiendront le lundi, ou le mardi selon les congés fériés, et débuteront à 19 h :

12 janvier	2 février	2 mars
7 avril	4 mai	1 ^{er} juin
6 juillet	3 août	8 septembre
5 octobre	2 novembre	7 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-356

5 à 7 employés : 5 décembre 2025

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Charles Rioux et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise les dépenses pour le 5 à 7 des employés qui aura lieu vendredi 5 décembre 2025 au Mont-Gleason.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-357

Invitation FADOQ Soleil d'Automne dîner des fêtes le 28 décembre 2025 : 30 \$/personne (2 billets)

Considérant que le Club FADOQ invite la Municipalité de Tingwick à participer à un dîner des fêtes dimanche le 28 décembre 2025;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que la Municipalité de Tingwick participe au dîner des fêtes de la FADOQ Soleil d'Automne, dimanche le 28 décembre 2025, par l'achat de deux billets au coût de 30 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-358

Nomination remplacement maire MRC d'Arthabaska en cas d'absence : Monsieur Sylvain Hinse, conseiller

Considérant que la Municipalité de Tingwick doit être représentée aux séances du Conseil de la MRC d'Arthabaska ;

Considérant que le maire peut être empêché d'assister à certaines séances de la MRC d'Arthabaska;

Considérant que la municipalité juge opportun de désigner un représentant substitut afin d'assurer une représentation continue ;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu que Monsieur Sylvain Hinse, conseiller, soit nommé remplaçant officiel du maire pour représenter la Municipalité de Tingwick au conseil de la MRC d'Arthabaska en cas d'absence du maire ;

Que ledit représentant soit autorisé à exercer tous les droits, responsabilités et pouvoirs conférés au maire lors de ces séances.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-359

Demande d'aide financière Association des Riverains des Trois-Lacs : 1 000 \$ achat de toiles pour le bâchage

Considérant que l'Association des Riverains des Trois-Lacs (ARTL) constitue un acteur communautaire majeur œuvrant à la protection environnementale du lac Trois-Lacs ainsi qu'à la mobilisation des résidents autour des enjeux liés à l'eau et à la navigation ;

Considérant que l'ARTL souhaite acquérir des toiles nécessaires à la poursuite de ses activités de bâchage ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accorde une aide financière de 1 000 \$ à l'Association des Riverains des Trois-Lacs afin de soutenir l'achat de toiles destinées aux activités de bâchage.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-360

Organisation soirée municipale 2026

Considérant que la Municipalité de Tingwick souhaite encourager la participation citoyenne, renforcer les liens communautaires et reconnaître l'engagement des employés municipaux ;

Considérant que la Municipalité désire également souligner l'arrivée de nouveaux résidents et leur offrir un accueil chaleureux au sein de la communauté ;

Considérant qu'il est aussi opportun de reconnaître le travail des employés municipaux en incluant à l'événement une fête en leur honneur ;

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu que la Municipalité de Tingwick organise la soirée municipale 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-361

Avis de motion : Règlement #2025-435 décrétant un programme d'accès à la propriété résidentielle et commerciale pour les années 2026-2027 et 2028

Avis de motion est donné par la conseillère Guylaine Lussier que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de Tingwick, sera présenté pour adoption, le Règlement #2025-435 décrétant un programme d'accès à la propriété résidentielle et commerciale pour les années 2026-2027 et 2028.

Un projet de règlement est remis séance tenante.

Présentation du Règlement #2025-435 décrétant un programme d'accès à la propriété résidentielle et commerciale pour les années 2026-2027 et 2028

Le présent règlement a pour but d'adopter un programme d'accès à la propriété résidentielle pour favoriser la construction et la rénovation d'immeubles résidentiels et commerciaux sur le territoire de la municipalité. Le conseil établit un programme de subvention ayant pour objet de compenser les contribuables pour les taxes foncières résultant de la nouvelle évaluation des immeubles résidentiels et/ou commerciaux, après la fin des travaux de rénovation ou de construction.

2025-11-362

Approbation salaire élections : selon salaire DGE et résolution #2021-09-276

Considérant la résolution n° 2021-09-276 fixant les salaires applicables lors des élections municipales de 2021;

Considérant que le Directeur général des élections du Québec (DGE) a procédé à une mise à niveau de certains salaires applicables aux fonctions électoralles;

Considérant que les salaires versés pour les fonctions électoralles ont été rééquilibrés afin de refléter cette mise à niveau;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu que le Conseil de la Municipalité de Tingwick approuve les salaires révisés des travailleurs électoraux conformément aux ajustements émis par le Directeur général des élections

(DGE) et tels que découlant de la résolution n° 2021-09-276.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**Achat de 2 appareils respiratoires service de sécurité incendie
La résolution numéro 2025-11-363**

Il est proposé par le conseiller Charles Rioux, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier et résolu d'autoriser l'achat pour le Service sécurité incendie de 2 appareils respiratoires payable en 2026.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-364

Nomination représentant bibliothèque municipale : Madame Guylaine Lussier, conseillère

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux et résolu que la Municipalité de Tingwick procède à la nomination de Madame Guylaine Lussier, conseillère à titre de représentante de la bibliothèque municipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-11-365

Nomination maire suppléant : Monsieur Charles Rioux, conseiller

Attendu l'article 116 du Code municipal stipule que le conseil municipal peut désigner un conseiller maire suppléant pour la période qu'il détermine;

Attendu que le maire suppléant ou tout autre conseiller peut signer tout document (chèque, contrat, etc...) en cas d'absence du maire;

Considérant qu'il est nécessaire de nommer un substitut au maire lorsque celui-ci est absent et qu'il ne peut signer certains documents;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Guylaine Lussier, appuyée par le conseiller Sylvain Leroux, il est résolu :

- ✓ Que le conseiller Charles Rioux soit nommé maire suppléant du 9 novembre 2025 au 8 juin 2026;
- ✓ Que le conseiller Charles Rioux maire suppléant de la Municipalité de Tingwick, soit autorisé à signer tous documents en l'absence du maire, Réal Fortin, et ce jusqu'au 8 juin 2026;
- ✓ Que le conseiller Charles Rioux soit nommé substitut au maire, Réal Fortin lors des séances de la MRC d'Arthabaska.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin, invite les citoyens à la période de questions.

Des questions sont posées sur les sujets suivants : ne pas utiliser les ailes de côté lors du déneigement au Hameau; pannes de courant, légiférer pour qu'il n'y ait pas d'arbres sous les lignes électriques; chemin du Mont-Gleason, côte : arbres à couper du côté de Warwick; une nouvelle élue; règlement accès à la propriété résidentielle, subvention; site internet et états financiers.

2025-11-366

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l'ordre du jour sont épuisés;

En conséquence sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Guylaine Lussier, il est résolu que la présente séance soit close. (19 h 50)

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

%%%%%%%%%%%%%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2025-11-328, 2025-11-331, 2025-11-334, 2025-11-336, 2025-11-337, 2025-11-338, 2025-11-339, 2025-11-340, 2025-11-341, 2025-11-342, 2025-11-343, 2025-11-344, 2025-11-345, 2025-11-346, 2025-11-347, 2025-11-348, 2025-11-349, 2025-11-350, 2025-11-351, 2025-11-353, 2025-11-354, 2025-11-356, 2025-11-357, 2025-11-359, 2025-11-360, 2025-11-361, 2025-11-362 et 2025-11-363.

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière

%%%%%%%%%%%%%%

Chantale Ramsay
Directrice générale et
greffière-trésorière

Réal Fortin
Maire

%%%%%%%%%%%%%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%%%%%%%%%%%%%